

HEINE QUALITY
MADE IN GERMANY

∴ **HEINE OMEGA 500[®]**
∴ **HEINE OMEGA 500[®]**
UNPLUGGED



CE 93/42 EWG/CEE/EEC

HEINE Optotechnik GmbH & Co. KG
Kientalstr. 7 · 82211 Herrsching · Germany
Tel. +49(0)81 52/38-0
Fax +49(0)81 52/38-202
E-Mail: info@heine.com · www.heine.com
med 6607 1 / 9.11



Allgemeine Gewährleistung

Anstelle der gesetzlichen Gewährleistungsfrist von 2 Jahren übernehmen wir für dieses Gerät (ausgenommen Verbrauchsmaterialien wie z.B. Lampen, Tips und Batterien) eine Garantie von 5 Jahren ab Warenauslieferung ab Werk. Diese Garantie gilt für einwandfreies Arbeiten bei bestimmungsgemäßer Verwendung und Beachtung der Gebrauchsanweisung. Während der Dauer der Gewährleistung und Garantie werden auftretende Fehler und Mängel am Gerät kostenlos beseitigt, soweit sie nachweislich auf Material-, Verarbeitungs- und/oder Konstruktionsfehlern beruhen. Rügt ein Besteller während der Gewährleistung einen Sachmangel, so trägt er stets die Beweislast dafür, dass das Produkt bereits bei Erhalt der Ware mangelhaft war. Diese gesetzliche Gewährleistung und die Garantie beziehen sich nicht auf solche Schäden, die durch Abnutzung, fahrlässigen Gebrauch, Verwendung von nicht original HEINE Teilen / Ersatzteilen (insbesondere Lampen, da diese speziell für HEINE Instrumente nach folgenden Kriterien entwickelt wurden: Farbtemperatur, Lebensdauer, Sicherheit, optische Qualität und Leistung), durch Eingriffe nicht von HEINE autorisierter Personen entstehen oder wenn Vorschriften in der Gebrauchsanweisung vom Kunden nicht eingehalten werden. Weitere Ansprüche, insbesondere Ansprüche auf Ersatz von Schäden, die nicht am HEINE Produkt selbst entstanden sind, sind ausgeschlossen.

Bei **Reparaturen** wenden Sie sich bitte an Ihren Fachhändler, der das Gerät an uns oder unsere zuständige Vertretung weiterleitet.

Warranty

Instead of the usual 2-year guarantee, we guarantee this device for 5 years from the date of delivery from our factory (this excludes consumables such as bulbs, tips and batteries). We guarantee the proper function of the unit provided it is used as intended by the manufacturer and according to the instructions for use. Any faults or defects which occur during the guarantee period will be repaired free of charge provided they are caused by faults in material, design or workmanship. In the case of a complaint of a defect in the product during the guarantee period, the buyer must prove that any such defect was present at the time the product was delivered. The usual legal guarantee and warranty do not apply to incorrect use, the use of non-original HEINE parts or accessories.

(Especially bulbs, as these are designed with emphasis on the following criteria: Color temperature, life expectancy, safety, optical quality and performance.) Also excluded are repairs or modifications made by persons not authorised by HEINE or cases where the customer does not follow the instructions supplied with the product. Further claims, in particular claims for damage not directly related to the HEINE product, are excluded.

For **repairs**, please contact your supplier, who will return the goods to us or our authorized agent.

Garantie

A la place du délai de garantie légal de 2 ans, nous garantissons cet appareil (à l'exception des consommables comme par ex. les ampoules, les pointes et les piles) pendant cinq ans à compter de la livraison des marchandises départ usine. Nous garantissons le bon fonctionnement de l'instrument fourni, sous réserve qu'il soit utilisé selon les normes prescrites par le fabricant dans le respect du mode d'emploi. Tous les dysfonctionnements ou les pannes intervenant pendant la période de garantie légale et de garantie de l'entreprise seront réparés gratuitement, à condition qu'ils résultent d'un défaut des composants, de la conception ou de la fabrication. En cas de réclamation pour un défaut pendant la période de garantie légale, l'acheteur devra apporter la preuve que ce défaut existait au moment de la livraison. Cette garantie légale et la garantie de l'entreprise ne s'appliquent pas aux dommages résultant d'une usure normale, d'une utilisation incorrecte, de l'utilisation de pièces / pièces de rechange non d'origine HEINE (en particulier les ampoules, qui sont conçues spécialement pour HEINE selon les critères suivants : couleur de température, longévité, sécurité, qualité optique et performances). Sont également exclues toutes les réparations ou modifications effectuées par des personnes non autorisées par HEINE, ainsi que dans les cas où le client ne respecte pas les instructions du mode d'emploi. Toutes réclamations ultérieures, en particulier pour le remplacement de dommages non directement liés au produit HEINE sont exclues. Pour les **réparations**, contactez votre fournisseur, qui nous retournera les marchandises ou les adressera à notre agent agréé.

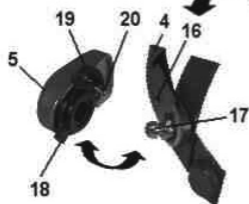
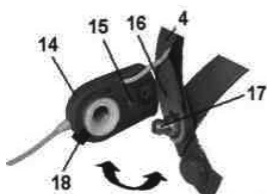
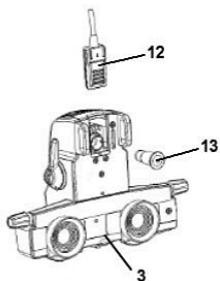
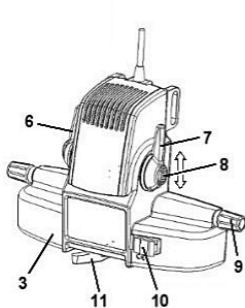
Garantía

En vez del plazo de garantía legal de 2 años asumimos para este aparato (a excepción de materiales fungibles como p. ej. lámparas, espejos y pilas) una garantía durante cinco años a partir de la fecha de la salida de mercancía desde fábrica. Esta garantía se basa en un funcionamiento de acuerdo con la finalidad del aparato y cumpliendo las instrucciones de manejo. Durante el período de garantía legal y la garantía adicional se reparan los fallos o deficiencias que pueda sufrir el aparato sin gastos, siempre que estos tengan su origen y siendo demostrables en deficiencias de material, mano de obra o constructivos. En el caso de queja por defecto en el producto durante la garantía, el comprador debe demostrar que el producto en el momento de su recepción ya era defectuoso. Esta garantía legal y la garantía adicional no son aplicables para deterioros que surjan por desgaste, empleo descuidado, incorporación de repuestos no originales de HEINE/recambios (sobre todo lámparas, ya que éstas se desarrollaron especialmente para instrumentos HEINE según los siguientes criterios: color de temperatura, duración, seguridad, calidad y rendimiento óptico), intervenciones de personal no autorizado por HEINE o en caso de que el cliente no respete las instrucciones del manual de usuario. Otras reclamaciones como p. ej. sustitución por daños que no se hayan originado directamente en el producto de HEINE quedan excluidos.

En caso de **reparaciones** diríjase a su proveedor que remitirá el aparato a fábrica o al taller oficial correspondiente.

Gekauft bei / Bought from / Acheté chez / Comprado a

am / date / le / el



Garanzia

Invece degli usuali 2 anni di garanzia, noi garantiamo questo strumento per 5 anni dalla data di spedizione dalla nostra fabbrica (questo esclude materiali di consumo quali lampadine, speculum e batterie). La garanzia è valida se il dispositivo viene utilizzato in base alla destinazione d'uso del produttore e secondo le istruzioni d'uso. Durante il periodo di garanzia verranno riparati gratuitamente imperfezioni e difetti riscontrati come difetti di produzione, di progettazione o di materiali. In caso di reclamo di un difetto sullo strumento durante il periodo di garanzia, l'acquirente deve dimostrare che tale difetto era presente all'atto della spedizione. L'usuale garanzia legale e la speciale garanzia non coprono difetti derivanti da usura, uso scorretto, impiego di parti o accessori non originali HEINE (specialmente lampadine, le quali sono state prodotte con particolare rilievo sui seguenti criteri: temperatura di colore, durata, sicurezza, qualità ottica e performance). Sono anche escluse riparazioni e modifiche effettuate da personale non autorizzato da HEINE o casi dove il cliente non si è attenuto alle istruzioni d'uso fornite con il prodotto. Ulteriori reclami, in particolare reclami per danni non direttamente riconducibili al prodotto HEINE, sono esclusi. Per **riparazioni**, contattate il vostro fornitore che ritornerà il dispositivo a noi o al nostro agente autorizzato.

Algemene garantievoorwaarden

In tegenstelling tot de wettelijke garantietermijn van 2 jaar verlenen wij voor dit apparaat / instrument een garantie van 5 jaar ingaande op de dag van aflevering door de fabrikant (uitgezonderd hiervan zijn verbruiksmaterialen zoals b.v. lampjes, tips en batterijen). Deze garantie geldt voor een goed functioneren bij normaal gebruik volgens de voorschriften en adviezen in de gebruiksaanwijzing. Gedurende de garantietermijn worden defecten kosteloos hersteld indien deze aantoonbaar zijn ontstaan door materiaal-, productie- of constructiefouten. In geval van een garantie-aanspraak binnen de garantietermijn dient de koper aan te tonen dat het defect al direct bij ontvangst van het product aanwezig was. Deze wettelijke waarborg en garantie zijn niet van toepassing op normale gebruiksslijtage, foutief gebruik, bij gebruik van niet-originele HEINE onderdelen en toebehoren (dit geldt vooral en met name voor lampjes, daar deze voor elk HEINE-instrument speciaal zijn ontwikkeld op basis van de volgende eigenschappen: kleurtemperatuur, levensduur, veiligheid, optische eigenschappen en lichtsterkte), tevens vervalt de garantie bij ingrepen door niet door HEINE hiertoe geautoriseerde personen, of wanneer de voorschriften van deze gebruiksaanwijzing niet worden opgevolgd. Verdere aansprakelijkheid, in het bijzonder aanspraken op vergoeding van schade, anders dan aan het HEINE product zelf, zijn uitdrukkelijk uitgesloten. In het geval van **reparatie** kunt u contact opnemen met uw leverancier, die het artikel aan ons of aan onze vertegenwoordiging kan zenden.

Takuu

Poiketen tavanomaisesta kahden vuoden takuusta, myönnämme laitteelle viiden vuoden takuun tehdastoimituksesta (pois lukien kulutustarvikkeet kuten polttimot, suppilot ja akut). Takaamme laitteen moitteettoman toiminnan, kun laitetta käytetään asianmukaisesti valmistajan ohjeita noudattaen. Laitteessa takuaikana esiintyvät materiaali-, valmistus- tai rakenneviat korjataan veloituksetta. Havaittaessa tuotteessa vika ostajan tulee osoittaa, että laitteen takuu on voimassa. Takuu ei koske vikoja, jotka ovat aiheutuneet normaalista kulumisesta, huolimattomasta käytöstä tai muiden kuin alkuperäisten HEINE- varaosien käytöstä tai muiden kuin valtuutetun huoltohenkilökunnan tekemistä muunnoksista tai korjauksista. Takuu raukeaa, jos laitteelle on tehty huoltotöitä muilla kuin Heinen valtuuttamilla henkilöillä tai käyttäjä ei noudata laitteen mukana tulleita käyttöohjeita. Laitteen **rikkoutumisesta** aiheutuneita välillisiä kustannuksia ei huomioida. Korjaustapauksissa ota yhteys laitteen myyjään.

Garantia

Ao invés dos usuais 2 anos de garantia, nós garantimos este produto por 5 anos a partir da data de seu despacho de nossa fábrica (isto exclui consumíveis como as lâmpadas, espelhos e baterias). Nós garantimos o funcionamento adequado desta unidade provida desde que usada conforme o pretendido pelo fabricante e de acordo com as instruções para o uso. Serão reparados quaisquer defeitos ou falhas que ocorram durante o período de garantia gratuitamente desde que causados por falhas no material, desenho ou mão-de-obra. No caso da reclamação de defeito no produto durante o período de garantia, o comprador deverá provar de que o defeito se fazia presente no produto no momento em que foi despacho. A usual garantia legal e nossa garantia não se aplicam para o uso incorreto, uso de partes, peças ou acessórios não originais HEINE (Especialmente lâmpadas, pois estas são projetadas com ênfase nos seguintes critérios: Cor, temperatura, expectativa de vida, segurança, qualidade ótica e desempenho). Também exclui os reparos ou modificações feitos por pessoas não autorizadas por HEINE ou casos onde o consumidor não siga as instruções de uso supridas com o produto. Outras reclamações, em particular as reclamações por danos não diretamente relacionadas ao produto HEINE, estão excluídas. Para **reparos**, por favor, contate seu fornecedor, que encaminhará a mercadoria para nós ou agente autorizado.

Acquistato presso / Gekocht bij / Myyjä / Adquirido através de

il / Datum / Päivä / Data

HEINE OMEGA 500®**HEINE OMEGA 500® UNPLUGGED**

Veillez lire ces instructions soigneusement avant d'utiliser le HEINE OMEGA 500® et gardez les en lieu sûr pour consultation ultérieure.

Table des matières

1 Bouton de réglage du bandeau en hauteur	13 Ampoule
2 Bouton d'ajustement	14 Bouton de réglage HC50
3 Unité optique	15 Détrompeur
4 Support d'optique	16 Orifice du détrompeur
5 Verrou	17 Pivot
6 Réglage de Filtre	18 Bouton
7 Réglage de l'Ouverture	19 Plaque de positionnement
8 Boutons de réglage	20 Détrompeur
9 Bouton de contrôle	21 Passe-fil
10 Fixation pour miroir de second observateur	22 Bouton de réglage de la circonférence de la tête
11 Bouton de contrôle	23 Cache
12 Couvre ampoule	24 Connecteur HC50 avec le jack UNPLUGGED

Information de Sécurité

Champ d'application : L'ophtalmoscope sur bandeau HEINE OMEGA 500® est uniquement conçu pour l'examen de la rétine.

Sécurité Générale : Pour l'examen, utilisez la plus petite lumière possible et vérifiez que la lumière est éteinte après chaque examen.

Sécurité d'utilisation :

- Ne mettez pas l'appareil en marche s'il présente des détériorations apparentes.
- N'utilisez que des sources de courant approuvées pour un usage médical.
- L'OMEGA 500® HEINE est compatible avec les sources de courant existantes pour ophtalmoscope HEINE 6V à l'exception de l'EN 15® HEINE :
 - L'OMEGA 500® HEINE combiné au contrôle de luminosité du bandeau HC50 n'est pas compatible avec les sources de courant HEINE E10®, Accubox II, EN20-1, EN30, E8.
- Nous ne pouvons garantir les performances de l'instrument que s'il est équipé d'accessoires et de pièces détachées d'origine HEINE.
- Ne pas enlever la lampe si elle est chaude.

Symboles



Respectez les informations de sécurité



Connecteur – alimentation (9VDC)



Connecteur – Instrument



Le label CE indique que le produit répond aux dispositions de la directive 93/42/CEE relative aux produits médicaux.

Mise en marche du HEINE OMEGA 500®

Fonctionnement avec HEINE mPack® ou EN50:

Pour le fonctionnement du HEINE OMEGA 500® avec le HEINE mPack® ou HEINE EN50, connectez le câble court (24) du bouton de réglage HC50 (14) avec le câble de connexion (Cinch) et fixez-le sur le passe-câble (21). Raccordez le connecteur (Cinch) sur le HEINE mPack® ou HEINE EN50® et réglez l'intensité lumineuse sur l'instrument à l'aide du bouton de réglage HC50 (14), (schéma ①).

Fonctionnement avec mPack UNPLUGGED :

Pour le fonctionnement du HEINE OMEGA 500® avec HEINE mPack® UNPLUGGED, enlevez d'abord sur le bandeau le cache arrière (23). Pour ce faire, enlevez le cache en poussant le couvercle dans le sens de la flèche (schéma ②).

Puis montez le HEINE mPack® UNPLUGGED sur le bandeau. A cet effet, soutenez de la main gauche le bandeau et déplacez avec le pouce droit le HEINE mPack® UNPLUGGED vers la gauche jusqu'à ce qu'on l'entende s'encliqueter.

Raccordez le connecteur court (24) du bouton de réglage HC50 (14) du HEINE mPack® UNPLUGGED. Mise en marche et réglage de la luminosité de l'instrument au moyen du bouton de réglage HC50 (14), (schéma ③).

HEINE OMEGA 500® (C-004.33.500)

Fonctionnement avec d'autres sources électriques (EN20, EN30, HC Converter) :

Pour un fonctionnement avec des sources électriques autres que mPack ou mPack UNPLUGGED, connectez le long cordon de raccordement des lampes comme indiqué sur le dessin fourni jusqu'au serre-câble. Montez au préalable le serre-câble en le clipsant sur le capot de segment arrière. On allume et règle la luminosité de la lampe au moyen de la source électrique (schéma ④).

Mise en œuvre et Utilisation HEINE OMEGA 500®

Réglages de base :

Mettez l'instrument en marche au moyen du bouton de réglage HC50.

La molette d'ouverture (7) et la molette de filtre (6) doivent être dirigées vers le haut pour obtenir la grande ouverture avec la lumière blanche.

La manette de réglage (11) doit être en position moyenne.

Le réglage de faisceau (9) doit être en position moyenne. Faites glisser les oculaires pour régler votre écart inter-pupillaire ou choisissez la position moyenne sur l'échelle.

Boutons de réglage :

Les boutons de réglage pour l'ouverture et le filtre peuvent être verrouillés grâce au verrou (8) afin d'éviter toute manœuvre intempestive.

Réglage de l'Ouverture :

On peut choisir entre 3 différentes tailles d'ouverture et un diffuseur par moyen du réglage de l'ouverture (7). Le choix de l'ouverture dépend uniquement de la taille de la pupille du patient. Le diffuseur est utile pour les patients photophobiques et l'examen périphérique.

Réglage du Filtre :

Le réglage du filtre (6) peut être utilisé pour choisir un filtre interférentiel éliminant le rouge, un filtre bleu ou un filtre jaune pouvant être interposé dans le faisceau d'illumination.

Réglage synchronisé de la Convergence et de la Parallaxe :

Ce système assure la meilleure qualité stéréoscopique possible pour toute taille de pupille grâce au réglage simultané des faisceaux d'illumination et d'observation.

Pour une pupille dilatée, agissez sur le bouton de contrôle (11) en dessous de l'appareil, jusqu'au plus grand cercle possible. Pour une petite pupille, agissez sur le bouton de contrôle jusqu'au plus petit cercle possible. Le bouton de contrôle (11) peut être positionné partout entre ces deux positions pour trouver le meilleur rapport entre parallaxe et convergence quelque soit la taille de la pupille. Le faisceau d'illumination peut être réglé verticalement par le bouton de contrôle (9).

Miroir de second observateur :

Le miroir de second observateur (en option) peut se glisser dans la fixation (10) de l'optique.

Changement d'ampoule :

- Laissez refroidir l'instrument.
- Débranchez l'instrument de la source de courant.
- Dévissez le bouton de contrôle (2) jusqu'à ce que l'unité optique (3) soit libre.
- Faites glisser le couvre ampoule (12) vers le haut. Ne tirez pas sur le cordon.
- Pivotez l'unité optique (3) pour permettre à l'ampoule d'être retirée de son support.
- Essuyez soigneusement le globe de la nouvelle ampoule avec un chiffon doux.
- Insérez la nouvelle ampoule de façon que l'ergot du culot de l'ampoule vienne s'insérer dans le guide du support ampoule.
- Remettez le couvre ampoule (12) dans l'unité optique en le faisant glisser dans la bonne position.

Bandeau HEINE OMEGA 500®

Choisir la position de l'optique sur la partie supérieure du bandeau :

La partie supérieure du bandeau (4) pivote et peut être fixée dans les positions suivantes au moyen du verrou (5) (vers le haut pour la position repos, vers le bas pour les positions de travail 1 ou 2). Pour libérer la partie supérieure du bandeau, appuyez sur le verrou de contrôle (5) et faites le pivoter.

N'essayez pas de forcer la partie supérieure du bandeau vers le haut ou le bas. Avec un peu de pratique une confortable position de travail peut être sélectionnée et, quand elle est confirmée, l'unité optique reviendra toujours à la position de travail souhaitée.

Mise en place du bouton de réglage de luminosité HC50 :

Pour la mise en place, vérifiez que le détrompeur (15) du HC50 loge correctement dans l'ouverture (16) de la partie supérieure du bandeau (4). Placez le cordon entre la source de courant et le bandeau dans le clip de cordon à l'arrière du bandeau.

Mise en place du bouton de réglage de position :

Vérifiez avant la mise en place du bouton de réglage de position (5) que la plaque de positionnement (19) est bien tournée le plus loin possible vers le haut. Pour ce faire, appuyez sur la plaque de positionnement et la faites pivoter (19) vers le haut. Vérifiez que l'optique est en position basse et que le détrompeur (20) loge bien dans l'ouverture (16). Appuyez alors sur le bouton de réglage de position (5) vers le pivot (17) jusqu'à ce qu'il s'enclenche correctement.

Retrait des boutons de réglage de luminosité HC50 et de réglage de position :

Le bouton de réglage HC50 (14) et le bouton de réglage de position (5) peuvent être placés indifféremment à droite ou à gauche du bandeau selon la préférence. Pour le retrait, appuyez sur le bouton (18) et retirez le bouton du bandeau.

Réglage de l'optique :

Dévissez la tige de réglage (2) pour que l'unité optique (3) soit libre. (La position de cette tige peut être inversée pour l'utilisation pour gaucher si nécessaire). Placez l'instrument sur votre tête et réglez la circonférence et la hauteur grâce aux boutons (22) et (1) jusqu'à obtention d'une position confortable.

La partie antérieure du bandeau est orientable et se referme automatiquement. Ajustez l'optique dans la position la plus proche possible de vos yeux et regardez le spot lumineux à une distance de 30–40 cm sans accommoder. Un petit objet de la taille d'un crayon doit être finement mis au point, (les oculaires comportent des lentilles de 2D). Les porteurs de lunettes doivent regarder dans la partie «vision de loin» de leurs verres correcteurs. Réglez l'unité optique de façon que le spot lumineux apparaisse centré verticalement dans votre champ de vision et revisez le bouton (2).

Il peut être nécessaire de corriger la position du bandeau ou de choisir une position de travail différente en appuyant sur le bouton (5) et faisant pivoter l'optique dans une autre position. Si le spot lumineux nécessite un réglage horizontal, faites simplement glisser le bandeau de côté.

Réglez l'écart inter-pupillaire en fermant d'abord un œil puis l'autre en regardant un objet au milieu du spot lumineux pendant que l'on règle l'oculaire considéré. Recommencer jusqu'à ce que l'objet soit au centre du champ de vision, et qu'une seule image soit présente. Retirez l'instrument et vérifiez que la distance interpupillaire soit réglée symétriquement. Si ce n'est pas le cas, recommencez

la procédure comme ci-dessus. Un bon réglage de l'écart inter-pupillaire est particulièrement important pour l'examen d'une petite pupille. Chaque utilisateur doit procéder au réglage de son propre écart inter-pupillaire. Chaque instrument dispose de deux lentilles planes que l'on peut substituer aux lentilles 2D qui sont présentes comme équipement standard.

Nettoyage et entretien

- Avant le nettoyage, débranchez de la source de courant.
- Utilisez un chiffon adapté pour essuyer les surfaces de l'instrument.
- L'instrument peut être nettoyé avec un chiffon humide. Tout agent de nettoyage utilisé doit être compatible avec l'usage sur des surfaces plastiques.
- Une solution désinfectante à base d'alcool peut être utilisée pour nettoyer l'instrument.
- L'utilisation d'un spray désinfectant, le trempage ou la désinfection dans une machine ne sont pas autorisés.
- Procédez à un nettoyage correct de votre HEINE OMEGA 500® à intervalles réguliers.
- N'utilisez l'instrument que si vous êtes certain de son bon fonctionnement.

Caractéristiques

Puissance / courant consommés :	11 W (avec ampoule 10 Watts) 5,5 W (avec ampoule 5 Watts)
Temps d'utilisation avec ampoule 10 W :	2 h avec HEINE mPack® 1 h avec HEINE mPack® UNPLUGGED
Temps d'utilisation avec ampoule 5 W :	4 h avec HEINE mPack® 2 h avec HEINE mPack® UNPLUGGED
Poids :	470 g (Instrument)

Conditions ambiantes

Utilisation :	+10 °C à +40 °C
Stockage :	+5 °C à +45 °C
Transport :	-20 °C à +45 °C
Humidité relative :	10 % à 75 %
Pression atmosphérique :	700 hPa à 1060 hPa

Conforme aux normes

IEC 60601-1:1996	(Medical Electrical Equipment – General Requirements for Safety)
IEC 60601-1-2	(MEDICAL ELECTRICAL EQUIPMENT – PART 1: GENERAL REQUIREMENTS FOR SAFETY 2. COLLATERAL STANDARD: ELECTROMAGNETIC COMPATIBILITY – REQUIREMENTS AND TESTS)
ISO/DIS 10943	(indirect ophthalmoscopes)

